



Avis d'audience publique et de financement des participants

Le 25 mars 2019

Réf. 2019-H-04

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique le 2 ou le 3 octobre 2019 afin d'examiner une demande de Cameco Corporation (Cameco) visant à modifier le permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets pour permettre le retrait d'une vingtaine de propriétés du site Beaverlodge de son permis. Le site Beaverlodge se trouve près d'Uranium City dans le nord de la Saskatchewan.

Le site déclassé de la mine et de l'usine de concentration d'uranium Beaverlodge comprend 65 propriétés déclassées distinctes. Le permis actuel de Cameco l'autorise à gérer les activités permanentes de restauration, d'entretien et de surveillance de l'ensemble de ces propriétés. Dans sa demande, Cameco a affirmé qu'une vingtaine des 65 propriétés du site Beaverlodge répondent aux critères de rendement déjà reconnus par la Commission et par la province de la Saskatchewan, ce qui les rend admissibles au Programme de contrôle institutionnel (PCI) de cette province. Cameco demande une modification au permis de la CCSN visant le site Beaverlodge pour en retirer ces 20 propriétés – qui nécessitent un contrôle institutionnel –, et permettre ainsi leur intégration au PCI de la Saskatchewan.

Comme l'intégration de ces propriétés au PCI constitue l'objectif de la demande concernant leur retrait du permis de Cameco, et compte tenu du fait que la réglementation provinciale qui établit ce programme exige une soustraction à l'obligation d'obtenir un permis de la CCSN pour toute propriété qui s'intègre au programme, la Commission déterminera également s'il y a lieu d'accorder une soustraction à la province de la Saskatchewan en vertu de l'article 7 de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Date : 2 ou 3 octobre 2019
Lieu : À déterminer (Manitoba)
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **50 000 \$** pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de Cameco et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions propres au sujet examiné. Veuillez noter que la somme de 50 000 \$ sera répartie entre tous les bénéficiaires admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement rempli à la CCSN est le **24 mai 2019**.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires par écrit sur la demande de Cameco. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le **3 septembre 2019** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire réunissant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur.

De plus, la CCSN donnera aux intervenants autochtones l'occasion de faire des présentations orales, dans un esprit de réconciliation et pour reconnaître leur tradition de transmission orale des connaissances.

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

La demande de Cameco et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinées lors de l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **2 août 2019**.

Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateur du Programme de financement des participants
Tél. : 613-992-8469 ou 1-800-668-5284
Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca
Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : cpsc.interventions.ccsn@canada.ca
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)